



VB/vh - Div n° 5520_05

Paris, le 25 mai 2021

PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 68 CONCERNANT FAURECIA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

FAURECIA

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 31 MAI 2021

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG
--

- **RESOLUTION 19 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,8% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
1-3 paragraphe 1-2 b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 20 : Option de sur allocation (green-shoe)

Analyse

La résolution 20 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment à la résolution 19 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
1-3 paragraphe 1-2 b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de FAURECIA SE

Le conseil d'administration de FAURECIA SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale 72,7% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG s'agissant d'une société contrôlée (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Michel de Rosen	Président	Libre d'intérêts	100%	M	70	FR	5	2024	0	4		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Patrick Koller	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	62	DE	4	2025	1	1			
	Daniel Bernardino	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	50	PT	4	2021	0	1			M
	Peter Mertens	Relations d'affaires	Non libre d'intérêts	100%	M	60	DE	2	2023	0	1			M
<input checked="" type="checkbox"/>	Peugeot 1810 représentée par Robert Peugeot	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	71	FR	14	2021	0	5			M
	Emmanuel Pioche	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	55	FR	4	2021	0	1	M		
	Odile Desforges		Libre d'intérêts	100%	F	71	FR	5	2024	0	2	P		
	Linda Newton Hasenfratz		Libre d'intérêts	100%	F	54	CA	10	2024	1	1			P
<input checked="" type="checkbox"/>	Penelope Herscher		Libre d'intérêts	100%	F	60	US	4	2025	0	4		M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Valérie Landon		Libre d'intérêts	100%	F	58	FR	4	2025	1	1	M		
	Jean-Bernard Lévy		Libre d'intérêts	N/A	M	64	FR	Nouveau	2024	1	2		P	
	Yan Mei		Libre d'intérêts	100%	F	65	CN	2	2023	0	2			
	Denis Mercier		Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	2	2023	1	1		M	

2. Spécificités

- Les statuts de la société FAURECIA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Forme juridique de SE.
- Comité d'audit intégrant un représentant des salariés de l'entreprise.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET